



### Chers anciens et anciennes, chers et chères amies,

Le rapport sur les abus sexuels commandité par la Province de France de la Compagnie de Jésus nous oblige à regarder le passé en face.

Il est essentiel que les victimes des agissements répréhensibles commis sachent qu'elles peuvent s'adresser, si elles ne l'avaient pas encore fait à la cellule d'accueil et d'écoute mise en place par les jésuites. Toutes les informations (coordonnées de la cellule, dispositifs de prévention, protocoles, formation, états des lieux) sont disponibles sur le site : <https://www.jesuites.com/contact/en-cas-dabus/>. Les anciens concernés ou intéressés peuvent, par ailleurs, contacter la cellule par courrier : cellule Abus – 42 bis rue de Grenelle 75007 Paris soit par courriel : [victime-abus.accueil@jesuites.com](mailto:victime-abus.accueil@jesuites.com)

Les pensées de la communauté des anciens vont vers les victimes fortement impactées. Mais, souvenons-nous en priorité, malgré le contexte, de ce qui nous unit ou réunit.

Notre vie associative, victime collatérale de la crise sanitaire, devrait enfin pouvoir reprendre son cours normal.

Nous prévoyons de tenir notre prochaine assemblée générale (mais, à ce jour, ce n'est qu'un projet) le samedi 8 octobre, sur le circuit des 24 heures, à l'occasion du 100<sup>ème</sup> anniversaire de leur création.

Nous espérons la participation des anciens qui ont participé à cette fameuse course automobile.

Pierre  
COUETTE  
Président  
(promo 1998)



## UNE NOUVELLE DIRECTION POUR ST-CHARLES – STE-CROIX

Madame Boissard, directrice depuis 2012, a fait valoir ses droits à retraite et a quitté St-Charles – Ste-Croix fin août 2021. Conformément aux règles en vigueur dans l'enseignement catholique, la recherche de son successeur a été menée par la direction diocésaine en lien avec le président et le conseil d'administration de l'OGEC.

L'offre d'emploi diffusée à l'échelon national a suscité une dizaine de candidatures. Au final, l'évêque du Mans a choisi la personne classée en numéro 1 par les jurys successifs.

Le nouveau directeur s'appelle Ghislain de Barmont et a pris ses fonctions, début septembre 2021. C'est un homme de 41 ans, père de famille de 7 enfants. Il arrive de Quimperlé, en Bretagne où il dirigeait, depuis 2013, deux établissements, N.D. de Kerbertrand (1100 élèves) et le groupe scolaire Ste Croix (260 élèves en maternelle, primaire et collège). Il rendait compte à deux tutelles celle des Ursulines de l'Union Romaine et celle de la DDEC du diocèse de Quimper.

Auparavant, il avait été à Paris, directeur adjoint



du lycée Sainte Ursule-Louise de Bettignies, après quelques années d'enseignement.

Il a de la famille en Sarthe où réside sa grand-mère et de nombreux cousins.

C'est un littéraire et un gestionnaire. Il est titulaire d'un master d'administration des entreprises et d'une maîtrise d'histoire obtenus tous deux à la Sorbonne. Il est aussi titulaire d'une licence de philosophie obtenue à l'université catholique de Paris dans le prolongement d'études de théologie au séminaire d'Issy les Moulineaux.

L'association des anciens élèves lui souhaite la bienvenue et espère que la collaboration qui va s'instaurer sera d'aussi bonne qualité qu'avec Madame Boissard qui fut une remarquable directrice. Et l'association souhaite à Madame Boissard de passer une agréable retraite, bien méritée.

## LA FABRIQUE DE JEANNE D'ARC

Nous reprenons dans le texte qui suit, la présentation figurant en 4<sup>ème</sup> de couverture de l'ouvrage publié en juin 2021 aux éditions ATLANDE, dans la collection « Une autre histoire » sous la signature de Thierry Dehayes.

Thierry Dehayes, ancien élève, promo 1980, est titulaire d'un DEA d'histoire, docteur en lettres et professeur agrégé. Il enseigne notamment en classe préparatoire au grandes écoles de Commerce à Ste Croix.

« Au panthéon des héros de notre Histoire, Jeanne d'Arc figure au firmament. Qui peut ignorer la vie merveilleuse et édifiante d'une petite bergère gardant ses moutons à Domrémy que des voix célestes exhortent à sauver le Roi et la France. Et le miracle a lieu jusqu'au chemin de croix : la trahison, la condamnation et le bûcher. Le destin de Jeanne d'Arc s'accomplissant jusqu'au martyre.

Et si cette femme « extraordinaire » n'était pas la bergère de la fable que l'on nous conte ? Et si elle n'avait pas été brûlée à Rouen en 1431 ?

Alors qui était vraiment Jeanne ? Que s'est-il passé lors de son procès ? Et ensuite ? Pour quelles raisons son histoire a-t-elle été transformée après sa mort sur ordre de Charles VII ?

Après une longue recherche et l'étude approfondie sans parti pris de toutes les sources disponibles,

Thierry Dehayes démonte, documents à l'appui, « la fabrique de Jeanne d'Arc » pour nous révéler le vrai visage et la vraie geste de Jeanne.

Et la réalité dépasse la fiction.

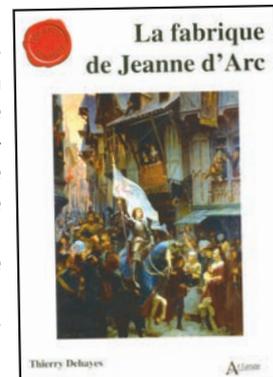
A noter que contrairement à ce que

l'on suppose parfois,

Jeanne d'Arc n'a pas été canonisée comme martyre, mais pour des miracles reconnus par l'Eglise au début du XX<sup>ème</sup> siècle. La version officielle de son histoire, attestée par des documents écrits, a été voulue par Charles VII, ainsi que son patronyme lui-même (elle n'a jamais été appelée d'Arc de son vivant, mais Jehanne la Pucelle, puis Jehanne du Lys). Quatre « témoins », seulement, tous proches du roi, ont parlé d'elle comme d'une bergère, ce qu'elle a pourtant déclaré ne pas être lors du procès de Rouen.

L'ouvrage est passionnant : A chacun d'en tirer ses propres conclusions et de se forger une conviction.

Il est en vente en librairie au prix de 19€.





## LE SAINTE-CROIX NOUVEAU EST (presque) ARRIVÉ

L'année écoulée a été marquée par une modification assez radicale, architecturalement parlant, du lycée Sainte-Croix.

Les Anciens, récents ou un peu moins, chercheraient en vain l'atrium du bâtiment central. Il n'existe plus, et a emporté avec lui l'antichambre et le bureau de la direction, pièces majeures des souvenirs de nombreux parents et élèves pendant près de cent ans, les salles basses, le réfectoire des enseignants, l'étude, et bien sûr la salle des professeurs du premier étage.

La photo d'Antoine de Saint Exupéry aux commandes de son avion en 1944 ne trône plus dans l'antichambre.

Le bâtiment abattu, de type Eiffel, a connu une curieuse destinée. Assez aisément montable et donc démontable, il a d'abord été installé sur le site du deuxième Sainte-Croix, 40, rue Prémartine, où les élèves et les personnels d'enseignement s'étaient réfugiés à la rentrée scolaire 1911-1912. Rappelons que l'Etat, en application tardive de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905, venait alors de confisquer les bâtiments du premier Sainte-Croix rue Notre Dame, dont les terrains, incluant un parc, une ferme et le cimetière du même nom, s'étendaient jusqu'à la rue de la Solitude. Le déménagement s'était déroulé, tant bien que mal, à l'été 1911. Rendus prudents par cette récente mésaventure, les Jésuites et la direction de l'établissement avaient décidé d'installer ce bâtiment démontable autour de ceux déjà présents autour du cloître et de l'église des Capucins rue Prémartine – Capucins eux-mêmes expulsés en 1902, manu militari.

Las ! A l'automne 1914, le deuxième Sainte-Croix fut réquisitionné comme « ambulance » destinée aux blessés de la Grande Guerre. Le troisième, et actuel, Sainte-Croix, s'installa 25, rue des Vignes, devenue rue Antoine de Saint Exupéry en 1949.

Revenons à notre bâtiment Eiffel. Il ne fut pas remonté tout de suite. Une série de photos conservée dans les archives de l'établissement indique que l'on attendit cinq ans pour cela... Le temps nécessaire peut-être pour se mettre à l'abri d'une nouvelle réquisition ou confiscation ?

C'est ce bâtiment qui a été abattu à l'été 2020. Dans le même temps ou à peu près, tout ce qui constituait le deuxième Sainte-Croix, 40, rue de Prémartine a été mis à terre, cloître et église des Capucins compris.

Poursuivons sur une note optimiste. Le bâtiment nouveau, une fois achevé, sera nécessairement plus fonctionnel – ce qui en vérité n'était pas bien difficile – et adapté aux normes de notre temps... très « normatif »

D'autre part, ces constructions/reconstructions/destructions font partie de l'histoire de Sainte-Croix, tandis que les bâtiments de Saint-Charles n'ont connu, en somme, que des aménagements.

Si vous vous placez face au feu bâtiment central de Sainte-Croix, vous trouverez sur votre gauche l'aile des sciences, achevée en 1935, et sur votre droite la seconde aile qui héberge la cantine et le CDI, datant de 1923. Enfin, la chapelle à l'arrière du corps central a été inaugurée en 1957.

Le « petit château » lui-même dans la cour appartenait à la propriété originelle dans laquelle s'installa Sainte-Croix à compter de 1914. Alors baptisé « pavillon de la tour », il abrita rapidement des salles de classe, tandis que ce qui devint la cafétéria assumait alors le rôle d'étude.

Il y a encore une quinzaine d'années, on parlait de démolir ce bâtiment, qui semblait avoir perdu toute fonctionnalité et se dégradait rapidement faute de travaux. Fort heureusement, il a été réhabilité et promu salle des professeurs. Sans doute faudrait-il envisager d'en faire également un lieu de mémoire.

Mais ceci est une autre histoire.

## POURQUOI VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE A SAINT-CHARLES-SAINTE-CROIX ?



Le législateur a profondément modifié la réglementation de la formation tant de la formation continue que de l'apprentissage. Les obligations incombant aux entreprises et aux acteurs économiques dans ces domaines ont été réformées.

Ainsi, depuis 2020, le montant de la taxe d'Apprentissage est désormais de 0.68 % de la masse salariale.

Ce pourcentage se décompose en 2 parties :

- 87 % destinés au financement de l'alternance sont à verser à l'OPCO (opérateur de compétences) du secteur auquel votre entreprise ou activité appartient.
- 13 % sont consacrés par l'employeur à des « dépenses libératoires directes »

Ce solde de 13 %, vous pouvez le verser directement à l'OGEC Saint-Charles-Sainte-Croix qui est habilité à le percevoir. Il sera utilisé par exemple pour la mise en place de nouveaux moyens pédagogiques, de formations aux premiers secours. Il permettra d'équiper des salles en matériel vidéo et en matériel informatique, de s'entraîner à des entretiens de recrutement avec des professionnels, de certifier les compétences en orthographe et en grammaire avec la certification Voltaire, etc.

Il ne s'agit que d'exemples de possibilités d'utilisation par le lycée des fonds reçus des entreprises.

En versant votre contribution obligatoire (solde de 13 %), avant le 1<sup>er</sup> juin, vous aiderez le lycée St-Charles-Ste-Croix à préparer les élèves à mieux s'intégrer professionnellement. Parlez-en à votre responsable du personnel ou de la formation ou à votre directeur financier ou chef comptable ou à votre PDG.

Pour tout renseignement ou information complémentaire, prendre contact avec Catherine.dufrie@stcharles-stecroix.org

Téléphone ligne directe : 02 43 81 28 65

Pour justifier du versement effectué, un reçu fiscal libératoire sera adressé au donateur par le service comptabilité du lycée.

### ■ Pour adhérer à l'association des anciens

Ceux qui le souhaitent peuvent aller sur le site Internet de l'association des anciens : [www.anciens-stecroix-lemans.fr](http://www.anciens-stecroix-lemans.fr)

A la rubrique « infos pratiques », ils trouveront un bulletin d'adhésion ainsi que la possibilité de régler directement en ligne leur cotisation.

### ■ Message à ceux et celles qui ont reçu ce bulletin par la voie postale ou par relation de la main à la main

Aidez l'association à faire des économies : communiquez lui votre adresse e-mail personnelle (le coût des envois par ce moyen est sans commune mesure avec les envois par la poste qui deviennent de plus en plus onéreux. Alors, merci par avance de communiquer votre adresse e-mail à : [contact@anciens-stecroix-lemans.fr](mailto:contact@anciens-stecroix-lemans.fr). Cela vous prendra quelques secondes. Indiquez votre promo (année de sortie) avec nom, prénom et date de naissance pour éviter les homonymies.

### ■ Contacts

Association des Anciens Elèves de Notre-Dame de Sainte-Croix  
25, rue Antoine de Saint-Exupéry 72000 LE MANS

■ Téléphone : 06 95 15 44 00

■ E-mails : [contact@anciens-stecroix-lemans.fr](mailto:contact@anciens-stecroix-lemans.fr)  
[anciens@stcharles-stecroix.org](mailto:anciens@stcharles-stecroix.org)

■ Site internet : [www.anciens-stecroix-lemans.fr](http://www.anciens-stecroix-lemans.fr)

■ Facebook : <https://facebook.com/assoanciensstecroix/>

■ LinkedIn : Possibilité de demander à s'inscrire au groupe  
LinkedIn des anciens <https://linkedin.com/groups/12160903>

### ■ Conception et création maquette

IDEO-COMPO - 06 77 46 76 42

[p.langevin@ideo-compo.com](mailto:p.langevin@ideo-compo.com) • [www.ideo-compo.com](http://www.ideo-compo.com)



## LES TRAVAUX EN COURS...

Ste-Croix est un OGEC (organisme de gestion de l'enseignement catholique) locataire de l'association Charles Fillon, propriétaire du site situé rue Antoine de St Exupéry.

Depuis, la réactivation de l'association Charles Fillon, au début des années 2000, actuellement présidée par Gilles Tripon, de nombreux travaux ont été entrepris ou sont en cours.

Sont terminés la mise en sécurité de l'entrée de l'école sur la rue Malpalu, la démolition des deux pavillons inhabités et inhabitables en ruine situés au bas de l'avenue Bollée, la réfection des murs de clôture du site dont certains devenaient dangereux.



L'opération la plus importante a été la mise au point puis la réalisation en cours d'un schéma directeur immobilier pour faire face à l'absence de sanitaires dans la zone réservée aux sports et au besoin de salles de cours, conséquence de la croissance des effectifs et de la multiplication des options.



Cette étape a commencé par la création de vestiaires et sanitaires et d'une salle de gymnastique, financée pour partie par une souscription lancée par l'association des anciens élèves et par une subvention du Conseil Régional. Ces installations ont été inaugurées par Mgr Le Saux, évêque du Mans en Mai 2018.

Les travaux se sont poursuivis avec la restauration nécessaire du petit château qui a été terminée en octobre 2021. Ils ont comme pour les vestiaires et sanitaires des équipements de sport été financés pour partie par les dons recueillis par l'association des anciens dans



le cadre de la campagne Basile Moreau (campagne de recherche de fonds menée entre 2011 et 2017) avec le concours de la Fondation du Patrimoine et de la Fondation « La Cénomane » complétés par une subvention du Conseil Régional.



L'étape, actuellement en cours, la plus conséquente, a été la démolition du bâtiment central à structure en charpente métallique situé entre les deux tours et sa reconstruction avec une largeur accrue et un étage supplémentaire. Cette partie est financée par une importante subvention du Conseil Régional et un emprunt bancaire de plusieurs millions souscrit par l'établissement. Elle accroît de manière substantielle les surfaces disponibles pour faire face à l'augmentation importante des effectifs et à la multiplication des options.

Cette dernière construction devrait être terminée en mai 2023.

Le programme de rénovation n'inclut pas directement la restauration de l'orgue de la chapelle en piteux état. Mais l'association propriétaire a décidé d'entreprendre cette restauration.

Les réflexions et les démarches sur ce sujet ont commencé il y a presque 10 ans.

Les orgues étant considérés par la loi comme des immeubles par destination, il appartient à l'association propriétaire du site de se préoccuper de ce sujet.

Où en-est-on aujourd'hui ?

Histoire de l'instrument : Il fut construit et installé dans la première chapelle du collège aujourd'hui devenue église paroissiale N.D. de Ste-Croix.

Cette initiative fut prise par le Père de Rochemonteix, jésuite, alors recteur de l'

établissement.

Cet orgue fut construit par une célèbre manufacture d'orgue nantaise, créée par Louis Debierre. La construction de l'orgue fut terminée le 25 octobre 1877 et la réception effectuée le 13 février 1878.

Il a été répertorié en 1949 et figure à l'inventaire national des orgues de qualité réalisé en 1949 par Helbig à la demande des affaires culturelles, document conservé aux archives nationales.

Les spécialistes considèrent la manufacture Debierre devenue ultérieurement Beuchet-Debierre comme étant une des meilleures de France, réalisant des instruments fiables techniquement et dépassant en qualité sonore les orgues Gonzales et Cavallé-Coll (les constructeurs des orgues de Ste Clotilde et du Sacré Cœur).

Suite à l'interdiction faite aux congrégations non autorisées et aux lois anticléricales du début du 20<sup>ème</sup> siècle, Ste-Croix est expulsé et l'orgue est démonté en juillet 1911. En 1920 L'orgue sera remonté dans un bâtiment en bois construit spécifiquement pour être utilisé comme chapelle sur le site actuel de Ste-Croix. L'orgue y restera jusqu'en 1957, année où sera inauguré le nouveau bâtiment central qui accueille une nouvelle chapelle. Il y sera remonté en 1959, et inauguré par Pierre Cochereau, célèbre improvisateur ancien directeur du conservatoire de musique du Mans et titulaire du grand orgue de N.D. de Paris.

Le dernier démontage et remontage de l'instrument a été effectué, par le facteur d'orgue Pierre Chéron, élève de Victor Gonzalez, qui s'était installé au Mans comme facteur d'orgue en 1945 et y est resté jusqu'en 1963, date à laquelle il a migré en Espagne pour y réaliser l'inventaire national des orgues. Il est aussi le restaurateur du fabuleux et très célèbre orgue Isnard de St Maximin.

### Le projet de l'association propriétaire

Dès 2012, l'association propriétaire se préoccupe de l'instrument mais elle ne peut tout faire en même temps. Les priorités concernent la remise en état et la construction de nouvelles salles de cours et d'études.

Ces travaux étant actuellement en cours, le projet de restauration de l'orgue, aujourd'hui inutilisable, est revenu dans l'actualité. La première étape a consisté à effectuer un diagnostic. Il fallait pouvoir répondre à la question : l'instrument mérite-il d'être conservé, voire restauré ?



## LES TRAVAUX EN COURS...

Pour sensibiliser à un éventuel projet de restauration, l'association des anciens élèves associée à la direction de l'établissement et à l'association propriétaire a organisé, le 28 mars 2014, un concert de chant choral dans la chapelle avec le concours de la chorale « A cœur Joie ». Le succès réservé à ce concert au cours duquel, fut jouée par Paul Isnard (promo 2013), une œuvre oubliée pour piano de René Quidbeuf, ancien titulaire de l'orgue, fut un encouragement à engager la restauration de l'instrument.

C'est ainsi qu'en 2015, une mission d'évaluation est confiée à un expert agréé par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Nantes).

Cet expert (Roger Galtier) conclut qu'en son état actuel, l'instrument est inutilisable : les tuyaux sont empoussiérés, ne sont plus harmonisés. La soufflerie ne fonctionne pas correctement. Les moteurs d'alimentation sont à changer, les claviers en sont plus en état.

Mais, surtout, dans son rapport remis en juin 2018, il indique que l'instrument, conçu et construit par Louis Debierre, une référence dans le milieu professionnel, mérite d'être restauré en raison de son exceptionnelle qualité et qu'une demande de protection, de classement ou d'inscription au titre des monuments historiques lui apparaîtrait justifiée. Il estime le coût de la restauration aux alentours de 250.000 €

C'est ainsi que l'association propriétaire adresse au Préfet de Région (direction ré-

suffisant, l'expertise qui devait être effectuée en 2019 est différée. De plus, l'épidémie de COVID perturbe le calendrier des travaux de la DRAC.

L'expert se rend à Ste Croix, après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur Galtier, et y passe une partie de la journée du 8 juillet 2020 à examiner l'orgue « sous toutes ses coutures ».

Il remet son rapport qui est examiné par la CRPA (commission régionale du patrimoine) le 7 avril 2021. La commission émet un avis favorable pour une inscription sur la liste supplémentaire des monuments historiques à protéger.

Cet avis est transmis au préfet de Région par la DRAC ; en décembre 2021, le préfet de région, demande à la DRAC de donner une suite favorable à l'avis donné par La CRPA.

Si la procédure suit son cours normal, l'inscription sur la liste supplémentaire des monuments historiques devrait intervenir dans le courant de l'année 2022, sous la forme d'un arrêté préfectoral d'inscription.

L'association propriétaire pourra alors lancer un appel à projet de restauration auprès de facteurs d'orgue. D'ores et déjà, l'appel à projet est quasiment prêt, à partir du diagnostic établi par Monsieur Galtier.

C'est alors, seulement, que l'association propriétaire pourra, avec le concours de l'association des anciens élèves, pour compléter les fonds dont elle dispose et qui seront probable-

ment insuffisants, envisager de lancer une souscription en partenariat avec la fondation du patrimoine et la fondation « La Cénomane » (donnant ainsi aux donateurs la possibilité de bénéficier de réductions d'impôts).

Les travaux de restauration, démontage et remontage, dureront probablement

entre un et trois ans.

Au mieux, on peut espérer entendre le nouveau l'orgue de la Chapelle, vers 2025...



gionale des affaires culturelles), le 7 septembre 2018, une demande de protection au titre des monuments historiques.

Le préfet saisit la DRAC qui désigne un expert (François Ménissier, rapporteur auprès de la commission nationale des orgues historiques) pour examiner la demande. Pour des raisons de crédit in-

### Les titulaires de l'orgue :

Depuis son installation en 1877, l'instrument a connu principalement trois titulaires qui étaient parallèlement professeurs de musique dans l'établissement. René Quidbeuf en fut le premier titulaire de 1880 à 1928, date de sa mort. Ce fut parallèlement un compositeur prolifique tant en œuvres vocales qu'instrumentales. Monsieur Lefeuvre, sur lequel aucune information n'a été trouvée lui succéda.

Le dernier titulaire de l'instrument fut François Rébillard, par ailleurs ancien élève. Il tint l'orgue pendant plus de 30 ans, de 1945 jusqu'à sa mutation à St Louis, conséquence de l'accord de spécialisation lorsque Ste-Croix abandonna ses classes de collège pour devenir lycée.

Quelques mots sur François Rébillard : Il est décédé en janvier 2021, à l'âge de 95 ans. Il fut aussi organiste de l'église paroissiale St Pavin au Mans et chantait dans l'ensemble vocal St Julien.

Son souvenir a été évoqué de manière considérée comme irrespectueuse(1), dans le précédent bulletin NOUS d'avril 2021 car ce fut un excellent professeur de musique et un organiste talentueux. Et il a formé de nombreux organistes qui exercent un peu partout en France.

(1) Jean-Noël Lesellier, auteur de la notice biographique publiée a présenté des excuses à la famille qui avait été choquée par le texte publié et tient ici à les réitérer publiquement.



## LES EFFECTIFS DE ST-CHARLES-STE-CROIX 2021 /2022

Les effectifs de l'année scolaire 2021/2022 marquent une nouvelle progression qui concerne notamment les formations en alternance : CFA (centre de formation d'apprentis) et CFP (centre de formation professionnelle).

Les effectifs étaient à fin septembre de presque 1600. St-Charles, Ste-Croix avec son CFP et son CFA est devenu le principal établissement d'enseignement privé de la Sarthe.

**A l'école maternelle** qui accueille notamment une ULIS (pour 12 enfants ayant des difficultés d'inclusion), on compte 4 classes, une petite section avec 19 élèves, une moyenne section avec 26 élèves, une grande section dédoublée en deux classes qui accueille 58 élèves soit un total de 103 élèves.

**A l'école primaire**, on compte 30 élèves en CP, 29 élèves en CE1, 24 élèves en CE2, 32 élèves en CM1, 30 élèves en CM2, soit un total de 145 élèves.

**Au lycée général**, technologique et professionnel en classes secondaires jusqu'au baccalauréat, on compte: 914 élèves

**Au total en classe de seconde** : 349 élèves se répartissent dans 10 classes : 7 classes de seconde générale avec 248 élèves, 2 classes de seconde technologique et professionnelle avec 72 élèves et 1 classe de seconde tremplin avec 29 élèves En classes de seconde générale.

**En classe de première** : 294 élèves se répartissent dans 10 classes, 7 classes de première générale avec 166 élèves, 2 classes de première professionnelle avec 58 élèves, 2 classes de première technologique avec 70 élèves

**En classe terminales** : 271 élèves se répartissent dans 9 classes, 5 classes de terminale générale avec 160 élèves, 2 classes de terminale professionnelle avec 55 élèves, 2 classes de terminales technologique avec 56 élèves.

A noter que les séries technologiques et professionnelles sont orientées vers la gestion, le social, l'économie et l'informatique.

**Au niveau post BAC**, il faut signaler la prépa ECE ECD aux grandes écoles de commerce qui accueille 28 élèves pour les deux années de prépa.

Il faut parler des classes de BTS qui accueillent 288 élèves dans six BTS (soit 12 classes) se décomposant comme suit : 56 élèves dans 2 classes en « services et prestations du secteur sanitaire et social », 50 élèves dans 2 classes en commerce International, 55 élèves dans 2 classes pour les services information et l'organisation, 64 élèves dans 2 classes en management commercial, 28 élèves dans 2 classes en contrôle de gestion, 35 élèves dans 2 classes en service informatique et organisation mais en alternance.

**Les formations en alternance** accueillent existant dans le cadre du CFP et du CFA (apprentissage) 97 apprenants.

Il s'agit principalement d'une préparation en apprentissage au BTS NDRC, négociation/ digitalisation de la relation client (14 apprenants) et au BTS SIO (35 apprenants)

La préparation en alternance à la « licence » concepteur, développeur d'applications concerne 10 apprenants tandis que la préparation au DCG (niveau bac+3) qui mène vers l'expertise comptable en 3 ans accueille 15 apprenants ou encore la préparation du bac+ 3 (AIS) administration d'informations sécurisées. Enfin pour terminer, on évoquera trois bacs pro celui dit « systèmes numériques, celui des « métiers de l'accueil et de la relation clients », et enfin celui nommé SN (systèmes numériques, et le Bac Pro AGOra en apprentissage.

**Evolution prévisible des effectifs** : Compte tenu du nombre actuel d'élèves en classe de seconde, on peut s'attendre à une croissance des effectifs en classe de première et terminale à la rentrée 2022/2023 et de même en CFA et CFP en raison de la création annoncée de nouvelles sections : BTS NDRC, DCG en 3 ans en post Bac, REESS (responsable économie sanitaire et sociale), Bac+3/4 AIS (assistance informatique sécurisée). Il faut aussi signaler l'ouverture d'une option « Sports » au baccalauréat à même de susciter de nouvelles inscriptions dans l'établissement.

## LES SUCCES AUX EXAMENS (FORMATION INITIALE ET ALTERNANCE) EN JUIN 2021

### BACCALAUREATS

- **En séries générales** : 145 élèves présentés, 142 reçus (97,14%) dont 50 mentions AB, 25 mentions B, 13 mentions TB 88 (64%) reçus ont obtenu une mention.
- **En Bac Pro GA** : 25 élèves présentés, 19 reçus (78,13%) dont 10 mentions AB, 3 mentions B 13 (40%) reçus ont obtenu une mention
- **En Bac Pro ARCU** : 29 élèves présentés, 29 reçus (100%) dont 11 mentions AB, 2 mentions B 13 (44,8%) reçus ont obtenu une mention
- **En Bac STMG** : 60 élèves présentés, 59 reçus (98,3%) dont 31 mentions AB, 10 mentions B, 2 mentions TB 43 (72,8%) ont obtenu une mention

### PREPA AUX ECOLES DE COMMERCE

Les résultats sont excellents. Ils accèdent aux écoles qu'ils pouvaient espérer.

Ils étaient 11.

2 intègrent SKEMA qui entre dans le top 5 des Sup de Co cette année, 1 intègre Grenoble(GEM) classée 7ème, 1 intègre Toulouse (TBS) classée 11ème, 3 vont à l'ICN à Nancy classée 15ème, 1 va à Strasbourg (EM) et 1 à La Rochelle (Excellia) bien que prise à Montpellier 11ème, 1 va en L3 d'éco gestion à Paris-Est avec la volonté d'intégrer Dauphine l'an prochain et une a décidé de refaire une 2ème année en prépa à St-Charles-Ste-Croix.

**BTS** : Pour l'information du lecteur, il faut signaler que la réglementation n'a pas prévu, la possibilité de décerner des mentions en BTS

- **[C.I.] Commerce international** : 23 reçus sur 23 candidats (100%)

- **[SP3S] Services et prestations en secteur sanitaire et social** : 20 reçus sur 21 (95%)
- **SIO (informatique)** : 24 reçus sur 26 (92 %)
- **MCO (MANAGEMENT COMMERCIAL OPERATIONNEL)** : 24 reçus sur 26 (92%)
- **GESTION DE LA PME** : 11 reçus sur 14 (78,5%)
- **COMPTABILITE GESTION** : 12 reçus sur 13 (92%)

### FORMATIONS EN ALTERNANCE CFA et CFP

- **Bac Pro (systèmes numériques)** : 56% de reçus
- **BTS SIO** : 85 % de reçus
- **CDA (Bac + 3)** : 5 reçus (100%)
- **DCG (en 2 ans après un BTS) préparation à l'expertise comptable** : 15% de reçus.



## LA JOURNÉE DES ANCIENS, LE 16 OCTOBRE 2021

Les restrictions sanitaires en vigueur ont sûrement eu une influence sur le nombre de participants à la journée annuelle des anciens.

Nous étions, environ 70 présents, c'est-à-dire beaucoup moins nombreux qu'habituellement.

La journée a commencé, de manière inhabituelle, par l'assemblée générale qui s'est tenue dans la salle St EX. Elle a entendu le rapport d'activités présenté par le président, Pierre Couette. Elle avait été précédée par un Conseil d'administration qui s'était tenu le lundi 11 octobre, en soirée, au domicile du président et au cours duquel les comptes annuels avaient été présentés. Pierre Couette a expliqué les raisons des activités réduites de l'année écoulée, par le contexte sanitaire qui rendait difficile le fonctionnement au quotidien. Néanmoins, le magazine d'informations de l'association, le « Nous », est paru comme d'habitude en avril. Le fichier a continué à être mis à jour. Ceux qui le souhaitaient ont bénéficié d'une aide à la recherche d'emploi. Le site Internet a continué plutôt mal que bien que mal à vivre en raison de mises à jour irrégulières, etc... Il a aussi présenté à l'Assemblée générale le renouvellement du conseil d'administration, sans avoir pu consulter les absents à la réunion précédente du conseil d'administration sur leur intention ou non de voir leur mandat reconduit.

L'assemblée a ensuite approuvé les comptes de l'exercice passé (1<sup>er</sup> septembre 2010 au 31 août 2021) présentés par le trésorier Alain Brière (promo 1966). Celui-ci a fait remarquer une baisse importante du nombre d'adhérents, 75 en moins, par rapport à l'année précédente. Néanmoins, le fonds social a subsisté et la subvention versée à l'établissement pour aider certains élèves et familles en difficulté (repas, voyages de classe, logement, transport) a cependant été maintenue à 10 % du montant des cotisations reçues. Globalement, les recettes de cotisations ont baissé de 4168€. Le résultat de l'exercice, une fois toutes les factures payées sera quasiment à zéro, malgré un gros effort de réduction des dépenses. Le trésorier a fait remarquer qu'il ne faudrait pas que cette situation perdure trop longtemps. Sinon, il faudra augmenter la cotisation annuelle et/ ou remettre en cause l'envoi du « Nous » par la poste à ceux qui n'ont pas d' « email » ou n'ont pas communiqué leur « email » à l'association. Ou alors il faudra prendre sur les économies réalisées depuis des années et conservées sur un livret A, (environ 10.000 €).

L'assemblée a aussi procédé, à l'unanimité, au renouvellement des 18 membres du Conseil d'administration de l'association pour une durée de 3 ans et ce conformément aux statuts. Elle a élu un nouveau membre, Olivier Rodais (promo 1998), portant ainsi le nombre d'administrateurs à 19.

La journée s'est poursuivie avec la messe habituelle, à la mémoire des anciens élèves décédés. Elle a été célébrée par Marc Isnard (promo 2003) assisté du nouvel aumônier de l'établissement, le

père Joseph Gansalvez, également en charge de la paroisse voisine de Ste-Croix.

Au terme de la messe, les participants se sont retrouvés autour d'un verre, dans la nouvelle salle des professeurs, au rez de chaussée du petit château rénové. Ils ont apprécié la restauration, magnifique mais sans luxe de ce bâtiment symbolique de Ste-Croix qui accueille, probablement de manière temporaire, la salle des professeurs. La restauration a été financée pour partie grâce à des fonds provenant de la campagne « Basile Moreau » lancée par l'association des anciens élèves entre 2011 et 2017, appuyée par la fondation du patrimoine et la fondation « La Cénomane ». Il ne s'agissait pas d'une inauguration officielle. Cette dernière n'aura lieu que lorsque les travaux de démolition, de rénovation et de construction seront terminés, dans le courant du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023. Les participants se sont ensuite presque tous retrouvés pour un sympathique déjeuner en commun préparé par la société gestionnaire du restaurant de l'établissement.

L'après-midi a été consacrée à entendre une remarquable et passionnante conférence donnée par Patrick Hébrard (promo 1971), amiral d'escadre, en retraite mais spécialisé dans les questions de géo stratégie.



Patrick Hébrard,

ancien élève de l'école Navale, a commandé la porte avion Clemenceau, est breveté de l'école de Guerre, a été pilote dans l'aéronavale, et est docteur en Informatique.

Depuis, une dizaine d'années, Il s'est spécialisé dans l'étude des stratégies navales civiles et militaires, notamment de la Chine.

Au cours de sa conférence, passionnante et fort bien documentée, illustrée de nombreuses diapositives, il a dressé un inventaire du développement des activités maritimes de la Chine dans le monde tant sur le plan économique et commercial que militaire. La Chine est en train de devenir la première puissance maritime mondiale, conséquence de sa puissance commerciale (la Chine inonde le monde avec ses produits) et de la prise de contrôle de ports importants sur tous les continents (exemple européen : Le Pirée). C'est une pieuvre tentaculaire. Et tout cela n'est pas neutre sur le plan des influences économiques et politiques.

La journée s'est terminée, pour ceux qui le souhaitaient, par une visite de chantier des travaux en cours, principalement démolition et reconstruction du bâtiment central. Ils ont aussi pu faire connaissance avec le nouveau directeur de Ste-Croix : Ghislain de Barmon qui a pris la suite de Mme Boisnard.

## IL FAUT OSER LA PRÉPA !

Le lycée Sainte-Croix-Saint-Charles propose depuis la rentrée scolaire 2009, sur décision de Xavier Darcol Ministre de l'Education Nationale dans le gouvernement Fillon, une Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles (CPGE), option économie (ECE).

Comme de nombreuses « prépas », celle-ci a subi, de façon cyclique, des diminutions d'effectifs. Le nombre de dossiers reçus ne diminue pas mais en finale, et parfois au dernier moment, les élèves décident de ne pas sauter le pas.

Cette baisse des effectifs est générale dans toutes les prépas. Celles dites de proximité la vivent davantage par un phénomène d'aspiration vers des prépas à recrutement régional ou national. Il faut sans doute noter aussi la baisse du nombre d'élèves faisant des Mathématiques en Terminales ainsi qu'une plus grande appréhension, non justifiée, des jeunes femmes à se diriger vers des études longues (scientifiques ou économiques).

Rappelons enfin que les modalités actuelles de Parcoursup, plateforme d'inscription des Terminales aux formations post Bac, ne les encouragent pas à s'engager dans cette formation considérée a priori comme difficile. Chaque élève peut en effet postuler dans dix établissements, sans classer ses choix, ce qui ne les aide manifestement pas à clarifier leurs projets.

Nous avons demandé aux étudiants de première année de s'exprimer sur quelques points touchant leur quotidien dans cette classe préparatoire. Témoignage un peu brut, y compris parfois dans la forme, mais que nous vous avons choisi de livrer tel quel.

### Des idées reçues...avant l'entrée en prépa

On n'a plus de vie sociale, plus le temps pour voir sa famille ou ses amis, pour faire du sport.

Les profs nous mettent trop de pression ; on passe son temps à travailler, seul dans son coin ; on devient un rat de bibliothèque ; on est au bagne.

Trop de stress, une compétition effrénée entre étudiants ; les prépas sont hyper sélectives ; la prépa, c'est chacun pour soi.



### Une réalité vécue souvent comme différente, une fois la prépa rejointe

Une petite classe est un avantage ; très bonne cohésion de groupe ; travail personnel important, certes, mais qui peut être collectif.

En effet, on ne peut pas sortir tous les soirs, mais tout est question d'organisation.

Equipe pédagogique très investie. Professeurs qui nous accompagnent au quotidien.

**Les matières proposées :** par ordre alphabétique, et en ne présentant que celles dont le contenu diffère sensiblement des matières enseignées en lycée, vues de loin, peuvent paraître quelque peu mystérieuses

**Culture Générale :** nous consolidons nos bases philosophiques, littéraires et historiques tout en acquérant davantage d'esprit critique. La préparation à l'oral (khôlles et entretiens de personnalité) permet d'être plus à l'aise à l'oral, et de gagner en confiance en soi.

On nous apprend surtout à réfléchir. On est donc préparé à beaucoup de situations même si on ne souhaite pas nécessairement se diriger vers une profession « commerciale ».

**Economie Sociologie et Histoire du monde contemporain :** on étudie les fondements de notre société mais aussi de l'économie en parcourant les auteurs du XIX<sup>ème</sup> siècle à aujourd'hui.

Explications des différents rouages et principes économiques ; approfondissement de certaines notions vues en lycée en SES ; acquisition d'une plus grande maturité de réflexion et de méthodes pour rédiger une dissertation.

**A noter : il n'y a pas de nécessité d'avoir fait de l'économie en lycée pour accéder à ce type de prépa.**

**Langues vivantes :** apprentissage très axé sur des exercices de traduction ; renforcement grammatical.

**Mathématiques appliquées :**

Approfondissement des raisonnements mathématiques, avec une part importante consacrée aux exercices.

**A noter : il est préférable, mais pas obligatoire, d'avoir fait des Maths en Terminale.**

**Des débouchés importants.**

L'expression « école de commerce » peut induire en erreur. Un étudiant aimerait par exemple travailler dans la Data Science, l'Intelligence Artificielle, les cryptocurrencies. Il y a des diplômes pour cela en Ecole de Commerce. Les sup de Co ne sont pas des écoles formant des vendeurs mais préparant au management dans le domaine de l'activité économique.

**Résultats et composition du groupe d'étudiants :**

L'an passé, deux étudiants ont intégré SKEMA, école classée 5 par le magazine « L'étudiant » ; le taux de boursiers à la prépa Saint-Charles- Sainte-Croix varie entre 30 et 40 %.

**Appel d'offres pour l'été prochain :**

Terminons par un appel d'offres auprès des nombreux anciens pouvant proposer aux étudiants pour cet été un emploi rémunéré, ou éventuellement un stage.

Il est évidemment indispensable pour les étudiants de se familiariser au plus vite avec le monde du travail.

N'hésitez pas à les contacter ou à contacter les responsables de la prépa (Gérard Cormier ou Olivier Thoni) si vous pensez pouvoir aider les étudiants. Merci à vous !

## PEDAGOGIE : LES METHODES EVOLUENT DE MANIERE CONTINUE

L'institution Notre Dame de Ste-Croix créée en 1836 par le père Basile Moreau, fondateur de la famille spirituelle de Ste Croix, (béatifié en 2007 et inhumé dans l'église N.D. de Ste-Croix voisine de l'établissement scolaire) s'est inspirée, dès l'origine, de la pédagogie mise au point par la compagnie de Jésus : les jésuites. Elle sera appliquée intégralement à partir de 1870, année où l'établissement prend la suite des pères de Ste-Croix et est repris par les jésuites et ce jusqu'en 2012, année où l'école a fusionné avec ce qui restait de l'école Ste Anne (N.D. de Sion) et année où le lycée St-Charles est passé sous la tutelle du diocèse du Mans.

En presque 2 siècles, les méthodes ont évolué, surtout depuis 1970. Il était inévitable d'adapter l'organisation et les méthodes alors que le nombre d'élèves passait de 400 à plus de 1600 avec multiplication des classes et des options. L'établissement a néanmoins gardé et adapté au nouveau contexte la pédagogie mise en place par les jésuites. Cette pédagogie vise, à favoriser l'épanouissement des personnalités, à apprendre à travailler en groupe, à assumer ses responsabilités.

Regardons ce qu'il en est.

**Dans les années qui suivent sa création,** après 1850, près de la moitié des élèves étaient internes, couchaient en dortoirs, prenaient leurs repas au réfectoire. La vie collective tenait donc une place importante, rythmée par la messe au moins deux fois par semaine, en ne comptant pas la messe du dimanche.

Les internes ne revenaient dans leurs familles qu'une fois par mois, à partir du samedi midi et devaient revenir dans l'établissement le dimanche en fin de journée. Il y avait chaque jour, plusieurs temps collectifs notamment les études obligatoires. Elles avaient lieu le matin de 7h30 à 8h45, et en début d'après-midi de 13h45 à 14h15 pour réviser ou se préparer, et le soir de 17h à 19h pour la réalisation des devoirs avec parfois des travaux d'analyse ou de synthèse qui donnaient lieu à des classements et les révisions après dîner de 20 h 30 à 22 h. Il y avait aussi des temps de sports. Les récréations étaient très animées avec des jeux collectifs : échasses, football, handball, rugby, etc. ;

Les externes arrivaient pour 8h le matin et quittaient l'établissement, on parlait à l'époque du « collègue », en général, après l'étude obligatoire du soir entre 18h et 18h30 pour les classes de collège ou à 19h15 pour les classes de lycée. Le jeudi après-midi était libre. Il a été transféré, il y a quelques dizaines d'années, au mercredi après-midi, mais parfois pour des raisons d'emploi du temps, des cours ont lieu dans la journée du mercredi.

A l'école maternelle et à école primaire, la méthode Montessori est adaptée à l'organisation et à la pédagogie jésuite.

**Une importante évolution** sera la conséquence, au début des années 60, de la signature avec l'Etat d'une convention d'association. L'établissement s'ouvre à des jeunes appartenant à d'autres religions ou sans religion. Les lectures spirituelles ou cours d'instruction religieuse ne sont plus obligatoires (la décision sur ce point incombe aux parents). Ste-Croix qui était exclusivement masculin, sauf en maternelle et primaire, devient progressivement mixte. On doit aussi signaler la disparition progressive de la communauté des pères jésuites, remplacée par un aumônier et la mise en place d'un service de pastorale confié à des laïcs formés pour ce faire, assistés pendant quelques années d'un diacre. Aujourd'hui, il n'y a plus d'aumônier résidant dans l'établissement. Pour les célébrations religieuses, le service est assuré depuis 2021 par les prêtres de la paroisse voisine de N.D. de Ste-Croix tenue par des pères de la congrégation de Ste-Croix. Il n'y a plus de messe hebdomadaire obligatoire.

Les cours d'instruction religieuse ou de lectures spirituelles disparaissent au profit de petits groupes volontaires de réflexion dans lesquels les jeunes s'inscrivent. Les pèlerinages annuels de collège à Solesmes, à l'Epau, à la Chapelle du Chêne et ailleurs disparaissent.

Il en est de même pour le Chemin de croix le vendredi saint dans les cours de Ste-Croix, de la bénédiction du St Sacrement, une fois par mois à la grande chapelle et de la procession de la fête Dieu au mois de juin vers un reposoir décoré par les élèves.



## PEDAGOGIE : LES METHODES EVOLUENT DE MANIERE CONTINUE

**Depuis 1970** et l'accord avec le collège St Louis, Ste-Croix n'a plus de classe de collège (6<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup>). L'établissement est devenu un lycée (classes de 2de à terminales) et l'apprentissage du latin qui était obligatoire devient facultatif et de moins en moins pratiqué de même que le grec classique. C'est la fin des « humanités classiques ». L'uniforme bleu marine, obligatoire lors des « grandes fêtes », n'est plus obligatoire. Il en est de même pour la cravate quotidienne.

Les manifestations organisées à l'occasion des cérémonies des « grands vœux » des pères jésuites (avec représentation théâtrale donnée par les élèves, les compétitions sportives, la distribution des prix, les concertations (séances de classes publiques en présence des parents) sont arrêtées. La troupe scout (la IX<sup>ème</sup>, A. de St Exupéry) du collège cesse ses activités. Les études obligatoires du soir deviennent facultatives pour permettre aux élèves habitant en dehors du Mans de rejoindre le domicile des parents grâce aux transports en commun.

L'établissement (tant St-Charles que Ste-Croix) se développant avec de nouvelles options, la place manque. Il faut créer de nouvelles classes.

L'internat ferme progressivement et est remplacé par un service d'hébergement chez des particuliers, géré par Ste Croix. Les dortoirs deviennent des salles de classe.

Le « système des équipes » est abandonné pour les classes de « première » et « terminales ». Cette organisation consistait à regrouper les élèves par groupe d'une dizaine en études, dans des boxes et à consacrer deux demi-journées par semaine à des activités autres que scolaires (imprimerie, photographie, aide sociale, électronique, biologie, reliure, etc... sous la responsabilité d'un chef d'équipe.

L'internat ferme progressivement et est remplacé par un service d'hébergement chez des particuliers géré par Ste-Croix. Les dortoirs deviennent des salles de classe.

Les cours organisés le samedi matin et plus rarement le samedi après-midi disparaissent progressivement

En 1973, la mise en service d'un imposant gymnase change l'organisation du sport et provoque l'abandon progressif de ce qui était appelé le plateau d'athlétisme. Mais le sport reste une discipline fondamentale dans la pédagogie de l'établissement avec l'organisation de nombreuses compétitions ou la participation à des championnats notamment UGSEL, inter établissements locaux,

départementaux, ou nationaux. Ce gymnase sera équipé d'un dispositif d'escalade, unique dans l'ouest de la France, toujours utilisé aujourd'hui. Il permet à Ste-Croix de préparer, aujourd'hui, l'option sport du Baccalauréat.

Les rituels de la vie collective en grands groupes, par division, par classe ou pour la totalité de l'établissement sont remplacés par des petits groupes de réflexion ou de travail, d'échanges et de partage dont l'initiative est laissée pour partie aux élèves. Une salle dite « de permanence » permet aux élèves de n'importe quelle classe entre deux cours de travailler sur table dans une salle consacrée à cette activité. Elle remplace les grandes salles d'étude de division (communes à plusieurs classes). Les devoirs surveillés (anciennement « compositions ») subsistent et donnent lieu à notation. Ils ont lieu, le plus souvent, dans une grande salle, ancien dortoir, situé au dernier étage du bâtiment « chapelle ».

Il y a toujours des « colles » et des sanctions en cas d'indiscipline ou de manque de respect des règles en vigueur. Les récompenses pour la qualité du travail, la tenue et le respect de la discipline, sous forme de témoignages « optime », « bene », « satis » qui servaient à racheter des « colles » ont disparu.

Les bulletins de notes existent toujours mais la dimension comportementale ne fait plus l'objet, d'une présentation chaque semaine, en public lors d'une étude de division, par le préfet des études. Cette notation, sous la forme alphabétique a disparu : A pour très bien, A souligné pour bien, AE pour passable, etc... jusqu'à I ou IO qui sont des notes qui justifient une exclusion. Ces notes jugeaient le comportement d'une part la conduite générale (politesse, exactitude, discipline et tenue) et d'autre part la conduite et l'application en classe (étude, ordre, propreté).

On notera au début des années 70, la création d'un CDI (centre de documentation) au 1er étage, dans la tour située à droite, à la place de la chapelle de congrégation, lieu de recherche documentaire et de travail ouvert à tous les élèves, en quasi permanence.

La place de l'informatique devient essentielle et de nombreuses salles de cours sont équipées d'ordinateurs, de claviers et d'écrans, pour le travail. Le tutorat, accompagnement et entraide par un camarade volontaire d'un élève en difficulté est très développé. Il est encouragé par les enseignants et les CPE (ex surveillants généraux). L'interactivité devient la règle : les élèves peuvent, via internet, avec l'outil « Teams » dialoguer et échanger de manière permanente avec leurs professeurs.

Le théâtre, comme moyen d'expression, est toujours pratiqué et fait l'objet d'une option au baccalauréat. Il est accompagné par une actrice professionnelle, Fabienne Guyon qui monte selon les années un ou plusieurs spectacles. Il en est de même pour des groupes musicaux qui se produisent lors de spectacles en interne auprès de leurs camarades et auxquels une salle de répétition est affectée. Mais il n'y a plus d'option musique à Ste-Croix.

La préparation à l'épreuve du Grand Oral du bac se réalise par la multiplication des prises de parole, des exposés en classe. Pour faciliter la participation, les élèves peuvent intervenir en binôme devant leur classe. Cette activité est autoévaluée.

**La pastorale** scolaire (Ste-croix est un établissement sous tutelle canonique du diocèse du Mans) est animée par une petite équipe de laïcs, 2 à 4 personnes selon les années, à laquelle se joignent des parents volontaires ou des enseignants en activité ou en retraite. Elle est structurée en petits groupes de réflexion accompagnés par des adultes formés spécifiquement à cette activité. En seconde, c'est le dispositif « partage-rencontre » à raison d'une heure par semaine pour échanger sur la vie affective, la liberté et la décision, se connaître et connaître les autres. Toujours en seconde, il y a aussi le parcours « connaissance des religions » (12 h durant l'année scolaire). En première, toujours en petits groupes avec des animateurs, l'année est centrée sur la notion de connaissance de soi, de discernement et de choix du projet de vie. En terminale, la réflexion porte sur les questions d'éthique personnelle et collective. Une journée est organisée sur le discernement en vue d'une prise de décision.

Faute de prêtres, les messes hebdomadaires obligatoires ont disparu au profit de 4 célébrations, l'une à la rentrée scolaire, la seconde à Noël, la troisième à Pâques, la dernière en fin d'année.

Chaque semaine a lieu un moment de prière, à horaire fixe, mais facultatif à la chapelle : y participe qui le veut!

A l'occasion de la publication de l'encyclique « Laudato si » par le pape François, un travail de réflexion collective a été réalisé par les élèves, avec mise en œuvre de réalisations concrètes.

Dans le cadre de la préparation à la première communion, une messe est célébrée chaque mois pour les élèves de l'école primaire, si les parents en sont d'accord. Les élèves du lycée qui le souhaitent sont invités et peuvent y participer s'ils le souhaitent.



Chaque année sont créés des groupes d'action humanitaire d'entraide. Ils contribuent à aider des familles d'enfants défavorisés de l'établissement ou de la Sarthe, de l'agglomération du Mans voire de l'étranger (Haïti, Philippines, etc). Ainsi, depuis de nombreuses années, une opération « Bol de Riz », qu'ils fréquentent ou non la pastorale, mobilise les élèves.

Pour résumer, il s'agit de former les jeunes à devenir acteurs de leur vie, à développer des sentiments et actions de solidarités en les responsabilisant avec une certaine autonomie.

**Des manifestations nouvelles** ont vu le jour : Il s'agit d'activités d'animation festives et conviviales, plutôt narcissiques où on vient pour passer un bon moment. Elles ont pour principaux mérites de développer la convivialité, de découvrir les passions ou les centres d'intérêt de ses camarades de lycée. En premier lieu, Il s'agit de la remise officielle annuelle des diplômes obtenus en juin. Elle est organisée à la grande chapelle en fin de soirée en décembre pour tous les reçus et se termine par un cocktail. On peut aussi citer le bal de promo, soirée habillée où les élèves font des efforts de tenue. Enfin, on peut évoquer la soirée des talents. Chaque élève volontaire peut présenter à ses camarades de lycée une réalisation personnelle. Il peut s'agir d'un travail scientifique, d'une réalisation artistique (musique, chant, sculpture) de la présentation d'un voyage, d'un poème, d'une scène de théâtre, d'un livre, d'un film, d'un logiciel, d'un exploit sportif... Elles ont pour principaux mérites de provoquer un effort de préparation, la réalisation d'un travail personnel de groupe, de développer la

convivialité, de faire découvrir ses passions ou ses centres d'intérêt à ses camarades de lycée. Elles font appel à l'activité des élèves...

### Une initiative récente

Depuis 2020, à l'initiative de la conseillère principale d'éducation, a été mis en place un dispositif pour les classes de lycée. Cette organisation dénommée « L'ACADEMY » s'inspire des activités décrites dans le film « Harry Potter », c'est un système de récompenses pour des initiatives personnelles ou collectives pour lesquelles les élèves sont répartis en équipes. Ce nouveau dispositif stimulant connaît un grand succès et permet de développer des initiatives créatives utiles et positives.

### Quelles leçons tirer des pratiques présentées ci - dessus ?

La pédagogie jésuite qui a fait le succès de l'établissement depuis sa création est toujours bien vivante. Elle s'est adaptée aux évolutions sociales.

Regardons ce qu'il en est !

L'objectif est toujours de former un homme complet : corps, cœur et esprit. Il s'agit d'une formation humaine, intellectuelle, sportive et religieuse.

C'est une formation à la fois à l'intériorité et à l'altérité, mais centrée sur l'attention à autrui. Il s'agit de rendre l'homme acteur du monde dans le monde. Pour cela, elle porte attention à l'autre.

Elle vise à l'apprentissage du « vivre ensemble »

par la mise en œuvre d'activités en commun.

Par le tutorat d'un camarade, elle aide l'élève en difficulté. Il en est de même pour le travail en petits groupes.

Elle forme chacun à la relecture de ses actes en tant qu'outil de progrès personnel. C'est aussi un outil de discernement.

Le travail entre élèves en petits groupes et le tutorat sont des outils précieux pour encourager le progrès personnel. La relecture de ses actes (le retour en arrière sur ce qui a été fait et les résultats obtenus) est un outil puissant de progrès personnel.

L'approbation de la réussite est un encouragement et le présupposé de bienveillance donne envie d'apprendre. Il encourage l'élève et lui permet d'être fier de son travail et lui donne envie de se dépasser, de développer des initiatives et de la créativité.

Au final, cette pédagogie avec l'accompagnement personnel de chaque élève et le travail en petits groupes est essentielle pour la formation au jugement, acquérir l'esprit critique et sortir de la passivité intellectuelle.

A noter que l'établissement n'échappe pas à un des problèmes majeurs de l'époque : le zapping. Les élèves sont très sollicités. Ils sont nombreux à avoir des difficultés de concentration et à soutenir une attention continue.

Jean-Noël Lesellier (élève de 1948 à 1962)

## POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'HISTOIRE ET LA PEDAGOGIE PRATIQUEE A STE-CROIX

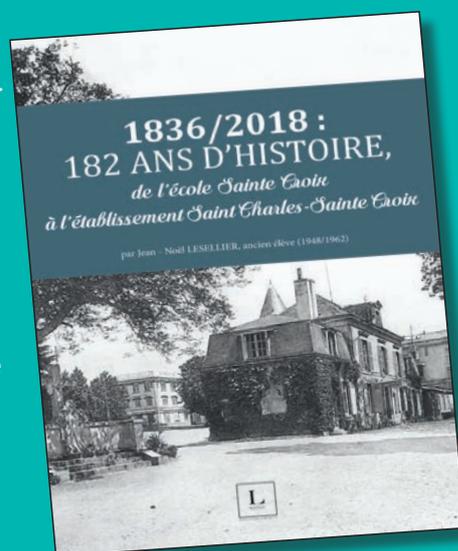
Savez-vous qu'il existe un livre (152 pages) abondamment illustré, publié en 2018 par les éditions de La Reinette qui retrace l'histoire du lycée St-Charles-Ste-Croix de ses origines en 1836 jusqu'à nos jours ?

Il est en vente par Internet sur le site [www.lielievre-edition.com](http://www.lielievre-edition.com) au prix de 18,50 €.

Editions de la Reinette/ Lelièvre Communication, 30 rue Xavier Bichat – 72000 Le Mans  
Comment faire ?

Cliquer sur « catalogue » puis sur « histoire » puis sur la couverture du livre reproduite puis ajouter au panier, voir mon panier, puis commander et créer votre compte client. Joindre un chèque de 18,50 €. Le livre sera adressé en retour par voie postale. (le prix annoncé inclut les frais d'envoi)

Il peut aussi être commandé par téléphone au 02 43 29 99 00  
E mails : [contact@editionsreinette.com](mailto:contact@editionsreinette.com) ou [contact@lielievre-edition.com](mailto:contact@lielievre-edition.com)





# Nouvelles d'Anciens Elèves (Mise à jour le 1<sup>er</sup> mars 2022)

Ne sont publiés ici que les décès non encore communiqués ou parvenus récemment

- **Promo 1935** : Décès d'Henri Denis, militaire, entré en 1929, décédé le 15/04/2011 à St Malo.
- **Promo 1938** : Décès d'Antoine d'Espinay St Luc, enseignant retraité, à Belley le 23/06/2020.
- **Promo 1939** : Décès de Gérald de Geoffre de Chabrignac, centenaire, ancien président du Cognac HENNESSY, de Bernard de Kervanaoel le 2 janvier 2013, de François de Vanssay le 15/05/2016.
- **Promo 1941** : Décès d'Etienne Rigot en novembre 2019, de Jean-Charles du Mesnil du Buisson en avril 2020, d'Alain Mery de Bellegarde en juin 2021, de Jean du Mesnil du Buisson le 10/11/2020.
- **Promo 1942** : Décès de Jean-Claude Lepelletier en octobre 2019.
- **Promo 1943** : Décès d'Aymar de Roquefeuil le 27/09/2016, de Romain Jean Philouze le 20/01/2020.
- **Promo 1944** : Décès de Pierre Frappa en septembre 2019, d'Alain Bedel, missionnaire, Père Blanc en Tanzanie en février 2021, de Pierre Barthélémy en avril 2020, de Gilbert Gouraud le 22/03/2014, de Maurice Lebert le 20/09/2011.
- **Promo 1945** : Décès de Guy Leroux en avril 2020, d'Yves Pasquier en mai 2020, de Guy de Laveaucoupet en juin 2020, de Jean Desjobert (général de division) en novembre 2020 à St Remy de Chevreuse, d'Hubert Courtet (commissaire général de la marine) en janvier 2021, de Jean Tiriez le 30/05/2017, de François Totot le 07/06/2016, d'Antoine du Mesnil du Buisson le 01/09/2020 à la Guadeloupe, Jean de Sinety le 21/01/2019, de Jacques Lépicier le 28/03/2011.  
Décès de Bernard Sesboué, illustre et célèbre théologien jésuite, élève de 1936 à 1945, frère du chanoine Daniel Sesboué, décédé en 2020 à 92 ans. Il fut le conseiller des papes Jean-Paul II, Benoit XVI, François. Il est l'auteur de très nombreux ouvrages.  
Décès de Gérard Bollée le 31 décembre 2021, industriel, Ex PDG des « Segments Amédée Bollée » ancien président de l'AGEFIPH, militant d'organisations professionnelles et patronales, auteur d'ouvrages sur la famille Bollée.  
Décès de François Rébillard en janvier 2021, Il a fait presque toute sa carrière de professeur de musique à Ste-Croix où il tenait l'orgue de la chapelle. Son poste avait été transféré au collège St-Louis suite à l'accord de spécialisation passé avec cet établissement à la fin des années soixante. C'était un remarquable organiste et un homme courtois et sympathique.
- **Promo 1946** : Décès de Denis Riant en octobre 2019, de Michel Dreux en décembre 2019, d'Yves Dubois en avril 2020, de Claude Bouveret (HEC 1952) en mai 2021 à Audierne, de Jacques PUISSET en septembre 2021, de Maurice Lebert le 20/09/2011.
- **Promo 1947** : Dominique Martin est décédé en février 2020, ingénieur chez Renault/Le Mans fut pendant de nombreuses années, trésorier de l'association des anciens élèves de Ste Croix. On signalera également les décès de Marc Parsy en mars 2020 à Versailles et de Louis Aupérin en mai 2020.
- **Promo 1948** : Henry de Kermoyan, ingénieur INA, est décédé en décembre 2019, Claude Champetier de Ribes le 10/02/2017 à Chinon, Jacques de Guerpel le 10/02/2020 à Bois Guillaume (76), Hugues d'Espinay St-Luc le 22/07/2021.
- **Promo 1949** : Décès de Gonzague de Dieuleveult en août 2019, de Romain Philouze en janvier 2020, de François Autin en avril 2020, de Maurice de la Taille en juillet 2020, de Jacques Derieux le 03/10/2016 à Dreux.
- **Promo 1950** : Décès de Dominique Letondot en mars 2020, de Jean-Yves Macquaire en avril 2020 à Nantes, de Michel de la Bretesche en août 2020, de Dominique Veillon en janvier 2021 et de Raymond d'Ales en février 2021.
- **Promo 1951** : Jean-Pierre Ferey est décédé le 11 septembre 2021, Michel de Dreux-Brézé (Conseiller général de la Marne) en mars 2020.
- **Promo 1952** : Dominique de Russé est décédé le 8 juillet 2020.
- **Promo 1953** : Henry Thabut est décédé en mars 2020 du COVID, Patrick Saudubray est décédé le 20/11/2016.
- **Promo 1954** : Décès de Gilles Lego en mars 2020, d'Antoine Bacquet en mars 2021 (Sciences Po/ fiduciaire de France), d'Hervé Schorter (directeur de la recherche chez SKF) en juin 2021.
- **Promo 1955** : Décès de Jean-Claude Krau en février 2019 et de Jean-Pierre Jaussaud, à 84 ans, en juillet 2021, vainqueur à deux reprises des 24 heures du Mans. Il avait gagné l'épreuve en 1978 avec Didier Pironi sur une Renault Alpine et en 1980 avec Jean Rondeau sur une RONDEAU. Il avait couru pour la dernière fois aux 24 heures du Mans en 1983.
- **Promo 1956** : Décès de Jean-Marie Boiteau, ancien professeur de lettres au collège Maupertuis le 3 janvier 2022.
- **Promo 1957** : Yann Derrien est décédé du Covid en décembre 2020.
- **Promo 1958** : Gérard de Castillon est décédé en décembre 2019.
- **Promo 1959** : Décès d'Antoine François en juillet 2020 ;  
A signaler la publication par Jean-Yvon Chapin qui a fait une carrière d'enseignant, d'une Saga en 3 volumes publiée aux éditions Sydney Laurent : Kermarzin 1, 2, 3. Chaque volume comporte environ 350 pages. Ce sont des souvenirs de jeunesse romancés. Mais à travers le collège jésuite St-François Xavier de Vannes, on retrouve des réminiscences de son vécu à Ste-Croix.
- **Promo 1961** : Bernard-François Regnier est décédé en octobre 2019.
- **Promo 1962** : A signaler la démission de Jean-Noël LESELLIER de ses fonctions d'administrateur de l' OGEC, gestionnaire de Ste-Croix et de vice-président de l'association des anciens élèves.
- **Promo 1963** : Décès de Dominique Dupont, chanoine au diocèse de Blois le 19 juillet 2021. Ce dernier était doyen du chapitre cathédral, fut aumônier de lycée et doyen du blésois. A Ste-Croix, il fut responsable d'équipe en classe terminale. Décès de Patrice Maury-Larivière le 9/12/2018 à Orléans.

- **Promo 1964 :** Décès de François Aubry en août 2018 à Chailles (41) et de Tanneguy de Courtivron le 4 décembre 2019.
- **Promo 1966 :** [Décès de Jean-Pierre Gouteyron en août 2020.](#)
- **Promo 1968 :** Jean-François Renault (orthophoniste en retraite) a publié aux éditions de la Rainette (Le Mans), un roman intitulé « La Digue ». Il est le père d'Olivier Renault, lui-même ancien de l'établissement et journaliste à « Ouest-France ».
- **Promo 1969 :** [Jean Legendre est décédé en novembre 2020.](#)
- **Promo 1971 :** Décès de Christian Pellerin d'Yerville (ESCAE) en décembre 2019, de Bernard Bonhomme en mai 2021 et de Jean-Paul Bazoin-Lappartient (chevalier des palmes académiques, ancien directeur de Centre AFPA) le 7 janvier 2022.
- **Promo 1973 :** [Décès de Daniel Pierre Bisson en janvier 2021, de Charles Legrand le 6 janvier 2022 et de Sylvie Noy à Narbonne le 29/01/2019](#)  
Bruno Delaroché est nommé aumônier de la prison du Mans et prêtre auxiliaire à St Calais et Bessé sur Braye. Il a publié un nouveau volume des « Blagues du curé », le premier volume ayant connu un grand succès.
- **Promo 1974 :** Alain Paillard est déchargé de sa mission à la conférence des évêques de France et autorisé à prendre une année sabbatique.
- **Promo 1975 :** [Sylvère Coutable est décédé en septembre 2018.](#)
- **Promo 1976 :** Décès de François de Dieuleveult en septembre 2019 et d'Hubert Lizé en novembre 2019 à Bain de Bretagne. Rémi de Féraud, ancien professeur à Ste-Croix, se lance dans le reboisement pour la neutralité carbone à Marigné-Laillé. Dominique Le Mener, ancien député, président sortant du Conseil Départemental de la Sarthe a été réélu pour un nouveau mandat de président.
- **Promo 1977 :** [Didier Hanotaux, diacre permanent, est nommé coordinateur du relais St-Martin.](#)
- **Promo 1978 :** Michel Peccatte est décédé en novembre 2020.
- **Promo 1980 :** [Thierry Dehayes, professeur agrégé de lettres, a publié chez Atlande dans la collection « Une autre histoire », un ouvrage qui interpelle le lecteur et, documents à l'appui, conteste la tradition selon laquelle Jeanne d'Arc était bergère et a été brûlée à Rouen. \(lire l'article sur ce sujet publié dans ce numéro du « NOUS »\).](#)  
Ce livre, « La Fabrique de Jeanne d'Arc » est en vente dans toutes les librairies.
- **Promo 1981 :** Pierre Gouchet est décédé en janvier 2020.
- **Promo 1982 :** [Isabelle Vauquelin \(JF Caffiéri\) a été élue Maire du Neubourg \(dans le 27\).](#)
- **Promo 1983 :** Jean-Emile Franck Lenfant est nommé manager de la restauration de la ville du Mans. L'amiral Philippe Goutay a quitté la direction de la base aéroportuaire de Toulon et, nommé vice-amiral d'escadre en juin 2020, a pris la direction du personnel militaire de la Marine.
- **Promo 1988 :** [Christophe Froger est décédé en mai 2019.](#)
- **Promo 1989 :** Christian Du Halgouet est nommé curé-doyen du secteur de La Flèche. Damien Jean Coquin a créé IZY FAMILY, entreprise de services qui accompagne les familles dans la gestion et l'organisation de leurs démarches et activités.
- **Promo 1990 :** [Paul Antoine Drouin, quitte ses fonctions de Vicaire Général du diocèse du Mans et est autorisé à prendre une année sabbatique.](#)
- **Promo 1991 :** Johann Visser est déchargé de ses fonctions de responsable du pôle diocésain « Jeunes », quitte l'aumônerie du lycée St Charles-Ste-Croix et est remis à disposition de la communauté de l' Emmanuel ( dont il fait partie) à Dinard. Doan BUI, journaliste au Nouvel Obs, a publié un nouveau livre « C'est quoi, un terroriste ? » sous forme de BD aux éditions Delcourt. Elle avait obtenu le prix Americo Vespucci en 2018 pour son précédent livre « Le silence de mon père ». Emmanuel Pousset, PDG et créateur de SOLEWA, spécialiste de la toiture solaire, a cédé son entreprise en forte croissance à Butagaz en mai 2021. Il poursuit sa croissance en installant son nouveau siège dans la zone de l'Université au Mans.
- **Promo 1992 :** [Gaétan de Bodard, mis à disposition de l'aumônerie nationale aux armées, est nommé aumônier de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris.](#)
- **Promo 2000 :** Sébastien Cottais, PDG de Patisart à ST Mars La Brière, a accepté la mission de Directeur du Réseau Entreprendre en Sarthe.
- **Promo 2006 :** [David Keribin \(ingénieur ENSEEIHT\), fondateur de CENAREO s'est installé en région toulousaine.](#)
- **Promo 2017 :** Maxime Legaré est entré en 3<sup>ème</sup> année à l'ENSAM (Arts et Métiers à Chalons), Guillaume Pellerin est rentré en 3<sup>ème</sup> année à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Bernard de Labarthe s'est marié le 24 juillet 2021 à Clotilde Frénéhard et est rentré en septembre 2021 en 3<sup>ème</sup> année à l'Ecole Navale.
- **Promo 2018 :** [Kilian Merdrignac, après des études à l'ISME à Nantes, s'est installé au Mans, et exerce en agence immobilière.](#)

## Décès familles d'anciens

### - François Bailly,

(promo 1974) nous a fait part du décès de sa mère à l'âge de 103 ans. Les obsèques ont eu lieu à la cathédrale du MANS, le 4 mars. Elle était aussi la mère de Louis (promo 1963), Yves (promo 1965), Annie (promo 1965) Jacques (promo 1970), Bernard (promo 1977).

### - Paulette Prunier (née COUDRAY)

à l'âge de 105 ans. Elle était la mère, la grand-mère et l'arrière grand-mère de Léonard (promo 1994), Hugo (promo 2018), Philomène (promo 2004), Corentin (BTS 2021), de Cyprien, Anatole, Donatien. La cérémonie des obsèques a eu lieu en l'église de Connerré le 8 mars.

### - Jocelyne Beucher,

Expert-comptable en retraite, et mère d'Eric Gohier (promo 1988) est décédée le 2 juin 2021. Ses obsèques ont eu lieu en l'église St Aldric, sa paroisse. Elle fut conseillère municipale et communautaire du Mans de 1995 à 2001.

## Nouvelles de Professeurs, anciens professeurs, surveillants et jésuites

• **Patrick Fontaine**, professeur de philosophie et docteur es lettres, a été nommé professeur agrégé. Il a en conséquence réduit ses activités et a quitté St Charles-Ste-Croix. Il poursuit ses activités d'enseignant au lycée privé de La Ferté Bernard. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages de philosophie : notamment, « les douze travaux de l'homme radicalement bon », « Y - a - t - il un prof de philo dans la salle ? ». Son départ est regretté par la communauté éducative.

• Nous avons appris le décès de **Raymond Laville** qui fut un professeur d'EPS très apprécié (notamment de hand ball) de 1966 jusqu'à son départ en retraite. Il fut avec Jean-Louis Gernigon, l'un des artisans en 1972, de la création du dispositif d'escalade qui a contribué à

la notoriété des installations sportives de l'établissement. Ses obèques ont été célébrées en l'église de Changé, sa paroisse, le 19 août 2021 en présence d'une nombreuse assistance.

• Il faut aussi regretter la disparition d'**Anne-Marie Boiteau**, secrétaire des pères recteurs et directeurs successifs (le dernier fut M. Audrain). Présente à Ste-Croix pendant 37 ans, elle est décédée en septembre 2021 à Vannes où elle s'était retirée.

## POUR VOTRE INFORMATION : CONNAISSEZ-VOUS LE CPF ?

Une très importante modification de la réglementation de la formation continue est intervenue récemment.

Le CIF (congé individuel de formation) a été réformé. Il a été remplacé par le COMPTE PERSONNEL DE FORMATION.

Chaque salarié acquiert des droits à formation qui lui permettent de financer la formation de son choix pour élargir ou approfondir son champ de compétences, valider des acquis de l'expérience, changer d'orientation, se qualifier dans le cadre d'un projet d'insertion ou de réinsertion professionnelle, créer ou reprendre une entreprise. La formation est, en général, financée à 100% par l'organisme auquel l'employeur verse sa contribution obligatoire pour le financement de la formation. L'organisme de formation choisi est financé en général par les « OPCO de branche » à hauteur maximale de 500 € de droits acquis par année d'activité avec un maximum finançable de 5000 €.

**Exposition «le Petit Prince» au musée des Arts Décoratifs, à Paris (107, rue de Rivoli, 75001), organisée du 17 février au 26 juin 2022. Y sont exposés le manuscrit original du Petit Prince (conservé depuis 1943 à New York), ainsi que des photographies, poèmes, extraits de correspondances.**

Pour rappel, Antoine de Saint Exupéry a été scolarisé d'octobre 1909 à Juillet 1914 à Sainte-Croix, puis de nouveau de février à juin 1915.

## BULLETIN D'ADHÉSION à l'association des anciens élèves de N.D. de Saint-Croix (et Saint-Charles-Sainte-Croix)

A retourner à l'association, 25 rue Antoine de Saint-Exupéry 72000 LE MANS ou par Internet à : [contact@anciens-stecroix-lemans.fr](mailto:contact@anciens-stecroix-lemans.fr)

Nom de naissance : .....Prénom : .....  
Nom marital ou nom d'usage : .....  
Adresse postale complète : .....  
Code postal : .....Ville : .....  
Téléphone portable : .....Téléphone fixe : .....  
Adresse E-mail (Internet) : .....

### 1 - Éléments pour compléter, modifier ou mettre à jour les informations me concernant :

- si pas de changement par rapport au bulletin d'adhésion de l'an dernier, mettre une croix

- Date de naissance : ...../...../..... Dernière année scolaire de présence à Sainte-Croix : .....

- Année d'obtention du Bac ou du dernier diplôme préparé à Sainte-Croix : .....

- Titre du diplôme le plus élevé obtenu après la sortie de Sainte-Croix : .....

- Activité : à cocher  en activité  retraité  en recherche d'emploi  étudiant

- Si en activité : Fonction ou profession exercée : .....

- Si étudiant : établissement fréquenté et niveau : .....

- Si retraité : activité professionnelle exercée auparavant : .....

- Si en recherche d'emploi : type d'emploi recherché : .....

- Engagements sociaux ou associatifs : .....

- Mandats électifs : .....

### 2 - J'adhère ou je renouvelle mon adhésion : oui et je verse la somme de..... € non

- Adhésion gratuite jusqu'à 3 ans, après la sortie de l'établissement

- Cotisation de 10 € pour les étudiants et anciens jusqu'à 25 ans accomplis

- Cotisation de base de 40 € pour les anciens et les étudiants au-delà de 25 ans

- Cotisation de 70 € pour les couples d'anciens élèves

**10% du montant de la cotisation est affecté au fonds social mis à disposition de la Direction, pour aider les familles ou les élèves en difficulté.**

Message :

Date

signature

(Ne pas oublier de joindre le chèque correspondant au paiement de la cotisation). Un paiement sécurisé, en ligne, par Internet, par carte bancaire, est mis à disposition, pour ceux qui le souhaitent: aller sur le site sécurisé du CIC : [www.apayer.fr](http://www.apayer.fr) (taper « ass anc élèves » puis cliquer et suivre les instructions)

**3 - Je propose mon aide :** (exemple : pour participer à un forum des métiers, parrainer un jeune en cours de scolarité, participer au bureau et/ou au conseil d'administration, pour la préparation d'envois postaux, faire une conférence ou animer un débat sur mon métier, etc.)

**Indiquer ici l'aide que vous proposez d'apporter :** .....

Fait à..... le.....

signature